

Tout d'abord, nous vous invitons à lire [notre déclaration préalable](#).

12 personnes ont saisi la CAPD pour des recours Temps Partiel, soit pour des refus de Temps Partiel (6), soit pour une révision de la quotité accordée (6). Cette saisine de la CAPD est une disposition officielle qui suit un recours non entendu. Nous avons aidé nombre de collègues dans leurs démarches, que ce soit dans le recours initial ou en CAPD.

Demands de révision de quotités : 2 seront réexaminées ultérieurement après avis du médecin du personnel, deux révisions intermédiaires ont été proposées et acceptées, une demande a été acceptée, une autre refusée.

Refus de Temps Partiel : 4 refus confirmés, 2 autorisation accordées (80%).

Cette année, il y a eu 116 demandes de droit (109 femmes et 7 hommes) et 173 demandes pour convenance personnelle (155 femmes et 18 hommes). Pour rappel, la répartition dans le 1^{er} degré est de 83% de femmes. 57 refus au départ, 27 maintenus après entretien avec les IEN. 24 Recours gracieux dont 17 acceptés plus ceux d'aujourd'hui à ajouter.

Vote : SE-UNSA (1 abs 1 contre) FO (1 contre) FSU (1 abs 2 contre)

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons transmis de nombreuses questions diverses.

Mouvement

État d'avancement des nominations ?

DIV1D 22 : Tous les étudiants alternants, PES nommés fin juin. Publication hier des TRS. INEAT ont été affectés. Affectation des contractuels en cours. On commence à recruter. Il y a des affectations qu'on ne laissera pas aux PES Liste Complémentaire. Mercredi les Listes Complémentaires devraient être nommées.

IA : Tout est bloqué dans le 29. Il faut bien ajuster entre les départements pour les derniers de la Liste Complémentaire. Ils seront tous appelés.

Mouvement des IEN

Départ vers le 29 de Mme Coupanec. Quelqu'un sera nommé mais à titre provisoire (M.Le Blanc est titulaire du support d'IEN Lamballe).

Carte scolaire

Projets d'ouverture ? Retour sur certaines fermetures ? Calendrier (anticipation, projections)

[Voir toutes les mesures](#). Sur quels moyens ?

IA : 3 ETP accordés par le ministère + ouvertures non réalisées (pour l'instant les moyens de remplacement ne sont pas impactés).

SE-UNSA : Parmi les écoles, certaines n'ont pas été citées (le RPI Squiffiec-Trégonneau étant un exemple parmi d'autres).

IA : Des maires font le forcing sur les moins de 3 ans. Nous avons une réunion aujourd'hui avec la CAF. Certains maires refusent des subventions pour l'accueil des moins de 3 ans pour laisser leur gestion à l'Éducation nationale.

SE-UNSA : Il y a parfois de mauvaises informations sur l'accueil des 3 ans à l'école.

IA : Un travail avec la CAF aura lieu sur le sujet.

SE-UNSA : Certains maires n'ont pas d'accueil pour les moins de 3 ans et l'avaient indiqué lors de la carte scolaire.

IA : La situation d'un certain nombre d'écoles n'est pas stabilisée. Le CSA SD aura lieu le 29 août.

Stagiaires / Listes Complémentaires

Nombre final, berceaux, temps complets/temps partiels, modalités de nomination...

DIV1D : Au final il y aura 40 PES dont 11 à 50%. 1 report de stage bilingue qui sera en alternance car il n'a pas eu son master. 1 désistement en attente (recours 29).

Ces stagiaires et LC déjà intégrés ont formulé des vœux sur des zones géographiques. La situation individuelle et familiale est prise en compte mais la position de réussite au concours est particulièrement observée.

Ineat/exeat

Point de situation, possibilités, calendrier...

DIV1D : 15 ineat/ 3 exeat, 2 échanges avec le 29, 1 avec le 72.
Les entrants ont eu des postes de direction ou en ASH.

SE-UNSA : Les portes sont-elles closes ?

DIV1D : Oui, c'était une exigence du ministère que les opérations soient finalisées très rapidement.

SE-UNSA : C'est dommage qu'il n'ait pas celle d'une évolution des possibilités de mutation... Nous soulevons fréquemment la quasi-impossibilité d'aller vers 29. Certains de nos collègues ne pourront pas avoir plus de barème, ils sont au plafond. Quelle est la solution ? Démissionner et devenir contractuel ?

IA : On l'aborde avec la DGRH au niveau national.

Contractuels, retraites, retraites, démissions, ruptures conventionnelles

Point de situation ?

DIV1D : 58 retraites validées, 6 démissions, 5 Ruptures Conventionnelles sur 6 demandes (moins que l'an dernier) 36 disponibilités (mêmes volumes que l'an dernier)

Dispositifs ULIS

Combien y a-t-il d'élèves sur liste d'attente pour une affectation ? (En dispo ULIS collège, en dispo ULIS école)

IEN ASH : 10 élèves en attente sur le collège. Environ 10 sur école. Les affectations lycée ULIS se font actuellement (attente vœux de formation). Il y a 3 ans on avait eu des difficultés fortes. Un dispositif collège est ouvert tous les ans, ça aide. Le nouveau dispositif à Pléneuf sera peu rempli cette année, c'est bien. Ont été aussi abordées les normes quant au nombre d'élèves dans ces dispositifs. Il nous a été répondu qu'elles étaient respectées sauf quelques exceptions.

Alerte des ERSH au DSDEN (élèves en attente de place en Établissements Spécialisés).

Pas de réponse.

AESH

SE-UNSA : Les personnes qui ont 3 ans d'ancienneté sont éligibles à la CDIisation, elles ont été démarchées dans l'urgence et ne comprennent pas.

SG : La CDIisation a lieu le 1er septembre. Il faut avoir l'ensemble des pièces justificatives pour le 28 août donc on essaie d'avoir toutes les pièces avant les vacances. Le décret d'application n'est pas encore tombé. L'idée est d'éviter la rupture dans le traitement.